

# INSCRIPTION 2024 - 2025

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél : Domicile : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ Portable : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

Adresse e.mail : \_\_\_\_\_

**Personne à prévenir en cas d'accident (un seul numéro):**

Nom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

<u>Reprise du</u> :	
---------------------	--

## **Extrait du règlement intérieur :**

Les cours sont regroupés par niveaux, et sont dispensés par une monitrice diplômée d'état. Les horaires sont adaptés au rythme de vie des enfants mais aussi des plus grands.

Les séances se font en reprise d'une heure, sauf pour les plus petits, ou une demi-heure est prise pour la préparation du poney, et l'autre demi-heure sur le poney.

Le passage des galops se fait lors des stages proposés durant les vacances scolaires.

**Les cours non décommandés 48heures à l'avance seront décomptés comme si le cours avait été pris.**

**Les cours manqués devront être, impérativement, rattrapés dans le trimestre correspondant, sous peine d'être perdus. Les rattrapages se font en fonction des places disponibles et ne sont en aucun un dû, mais juste une facilité, un avantage concédé par le club !**

**AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE** (Quelle qu'en soit la raison).  
N'hésitez pas à faire faire une heure d'essai (ou plusieurs) à votre enfant avant de l'inscrire !

**Le port de la bombe est obligatoire, en reprise comme en extérieur.**

Date et Signature des parents :

# AUTORISATION

Afin de pouvoir mettre régulièrement à jour mon site internet, et ainsi de pouvoir y mettre les photos prises lors des manifestations du club, ou des stages par exemple, j'ai besoin de votre autorisation afin que les photos prises avec votre enfant puissent y figurer.

Pour cela, je vous demande de bien vouloir me compléter et signer le formulaire ci-dessous.

Delphine

Je soussigné(e),.....

autorise       n'autorise pas

Les Ecuries de Bailleval, à mettre sur son site internet : ecuriesdebailleval.fr, des photos prises au sein du Club, de mon enfant : .....

Fait à Bailleval,

Le ...../...../.....

(Signature)

---

---

## Quelques explications :

**L'inscription annuelle inclus** : l'adhésion annuelle au club, 1 heure d'équitation hebdomadaire, hors vacances scolaires, ainsi que la licence FFE 2025 (25€ pour les mineurs, 36€ pour les majeurs).

### **Pour valider votre inscription, il faut :**

– Me remettre cette feuille d'inscription complétée, datée et signée recto-verso, au plus vite avec votre règlement ;

– Si vous optez pour le règlement en 1 fois : il faut me remettre un chèque du montant total de l'inscription annuelle 2024-2025, à l'ordre des Ecuries de Bailleval (encaissement début septembre 2024).

**Ou : Si vous optez pour un règlement en 10 fois** : Il faut me remettre les 10 chèques remplis datés et signés à la date du jour, à l'ordre des Ecuries de Bailleval.

Ils seront encaissés le 5 de chaque mois à partir du mois de septembre.